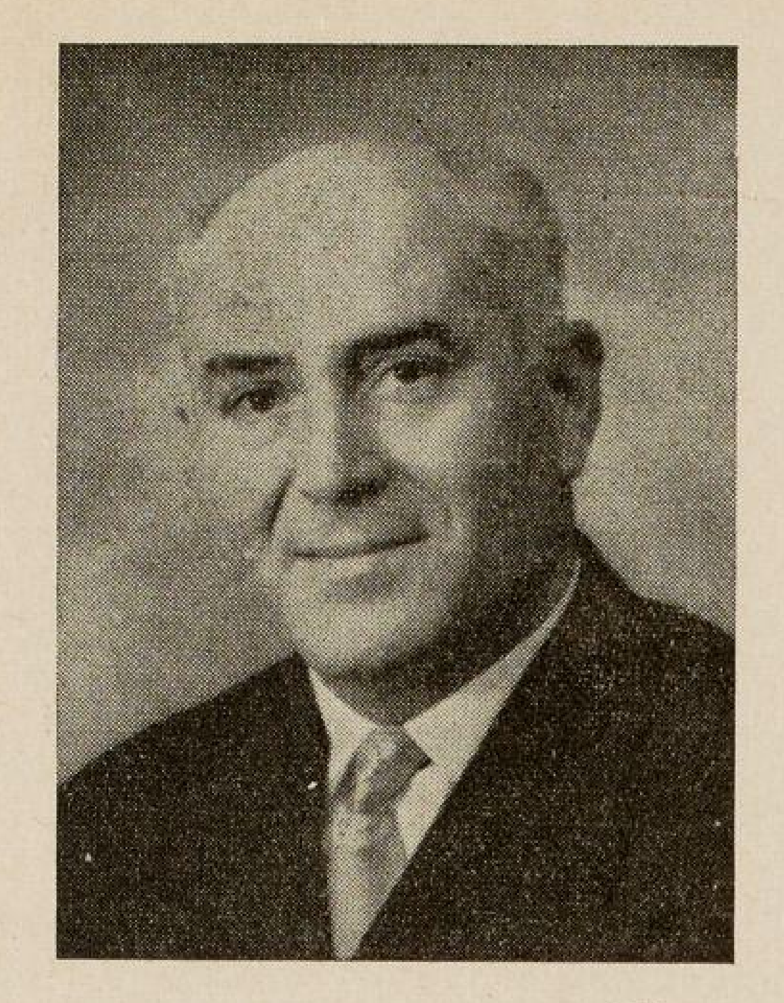


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES

7me CIRCONSCRIPTION DE LA LOIRE

Scrutin de Ballottage

du 25 NOVEMBRE 1962

Electrices, Electeurs,

16.614 d'entre vous viennent de me renouveler leur confiance.

En dehors des partis, *au-dessus de la mêlée politique, ils viennent de m'apporter le témoignage indiscutable de leur reconnaissance. Leur fidélité constitue le meilleur encouragement qu'ils puissent me donner pour continuer à les représenter au Parlement.*

Qu'ils en soient remerciés !.

A ceux qui se sont abstenus parce qu'il était bien temps d'agir au 2me tour ; aux craintifs, aux hésitants, aux amis que je connais bien mais qui ont subi des influences qui les ont empêchés de se manifester. A ceux pour qui les mots de liberté, d'honnêteté, de dévouement ont encore un sens, celui de l'honneur, ce sentiment qui m'a permis de ne jamais rien abdiquer ; à tous je dis :

VOTEZ DIMANCHE, c'est là qu'est votre devoir.

Assurez mon élection et celle de mon suppléant qui vient d'accepter la lourde responsabilité de la mairie du Chef-lieu d'arrondissement..

Mon passé reste le seul argument que j'ai le droit de revendiquer.

Michel JACQUET

DÉPUTÉ SORTANT
QUESTEUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE ST-ÉTIENNE-LE-MOLARD

CANDIDAT INDÉPENDANT ET PAYSAN

Remplaçant éventuel : **Louis CROIZIER**

Imp. Dégoutte - Boën

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF